Image not found or type unknown

Fin de contrat exclusif vente maison

Par **AMIKAL**, le **13/03/2009** à **16:23**

Bonjour,

J'ai signé un contrat de vente exclusif d'une maison avec une agence immobilière avec à la fin du mandat une remarque signée des deux parties comme quoi, il finirait au bout de deux mois.

Cela fait plus d'une semaine que le mandat est échu et l'agence continue de proposer ma maison en exclusivite.
J'ai essayé de téléphoner sans avoir de responsable, et j'ai envoyé un mail sans réponse pour l'instant.

Question : Ont-il le droit de faire cela ? D'autre part, j'ai proposé un mandat simple à une autre agence et essaie également moi-même de vendre mon bien par mes propres moyens. Je pense en avoir le droit, mais comment régler le problème de la première agence ?

Merci de l'éclairer sur mes droits.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés